

CHÂTEAU DE LA ROCHE-GUYON HISTOIRE ET CRÉATION



Établissement public
de coopération culturelle
1, rue de l'Audience
95780 LA ROCHE-GUYON
01 34 79 74 42
service.accueil
@chateaudelarocheguyon.fr
www.chateaudelarocheguyon.fr

Siret : 289 500 803 00019
Code APE : 9 103 Z



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration

Délibération n°2025-40 du 5 décembre 2025

Objet : Vote du Budget Primitif du Budget Annexe de l'exercice 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le 5 décembre, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 27 novembre 2025.

Etaient présents :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers départementaux : Patricia José, Présidente, Morgan Touboul
Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat
Représentant la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Joëlle Valenchon

Représentants de l'Etat : DRAC : Aurélie Lesous

Préfecture du Val d'Oise : Hélène Girardot, Secrétaire Générale

Personnalités qualifiées :

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Yann Grillère
Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon
Personnalité qualifiée nommée par la Communauté de Communes Vexin Val de Seine : Michel Chialvo

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Francis Kohn

Représentants du personnel : Raphaël Bujidos, Olivier Lopes, titulaires

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Julien Bachard, Edwina Etoire-Manika, Thomas Vatel
Maire de la commune de La Roche-Guyon : Capucine Faivre

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par le Syndicat mixte d'aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Agnès Lanthier

Absents excusés :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Déborah Israel

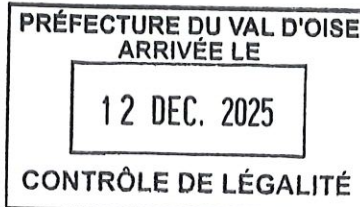
Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 17

Etaient également présents :

- Françoise Carle, Directrice générale adjointe du Conseil départemental du Val d'Oise
- Magalie Bouchet, Directrice de la Culture du Conseil départemental du Val d'Oise
- Fabienne Tsin Ying Fing, Agent comptable de l'Établissement
- Emmanuel Morin, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Lauren Begaud-Bordier, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, Assistante de Direction de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
(pour la prise de notes)



CONSIDERANT,

Le Budget Primitif du Budget Annexe de l'exercice 2026 soumis aux membres,

En dépenses

- La quote-part de la masse salariale et des frais généraux affectés au budget annexe, équivalente à celle prévue au Budget Principal
- Le niveau des achats de marchandises évalué à 40.000€, incluant les produits vendus dans le cadre de la saison culturelle

En recettes

- Un niveau de ventes de marchandises évalué à 94.500€
- Une prévision de recettes de prestations de services évaluée à 105.000€
- La valeur prévisionnelle du stock au 31 décembre 2025 de 134 751.03€

Que le résultat prévisionnel est en suréquilibre.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, approuve le Budget Primitif du Budget Annexe de l'exercice 2026.

Abstentions : 0

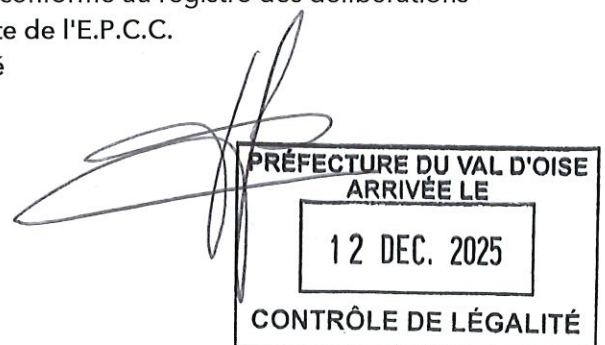
Votes contre : 0

Votes pour : 17

Pour extrait conforme au registre des délibérations

La Présidente de l'E.P.C.C.

Patricia José



Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le